



Pierre-Noël Giraud

L'inégalité du monde



COLLECTION
FOLIO ACTUEL

Pierre-Noël Giraud

L'inégalité du monde

Économie
du monde contemporain

Édition revue et augmentée

Gallimard

Sauf mention contraire, les schémas sont l'œuvre
de l'auteur.

© Éditions Gallimard, 2019.

Couverture : Photo © Jean-Marc ARMANI / PINK / saif images.

Né en 1949, Pierre-Noël Giraud est un économiste français, diplômé de l'École polytechnique, des Mines de Paris et de Paris-1 Panthéon-Sorbonne. Il enseigne actuellement à Mines Paris Tech, à Dauphine PSL Research University et à l'Université Mohamed VI Polytechnique à Ben Guerir.

Ses domaines de recherche sont d'une part l'économie des ressources naturelles, d'autre part les globalisations, la finance et leurs effets sur les inégalités.

Il est par ailleurs Ingénieur Général des Mines et membre (fondateur) de l'Académie des Technologies.

Préface à la seconde édition

« Vingt ans après », il existe deux bonnes raisons de rééditer, dans une version profondément remaniée et actualisée, *L'inégalité du monde*, publié en 1996.

La première raison est politique. Depuis vingt ans, le thème des inégalités a connu une immense fortune. Le nombre d'études empiriques a explosé et nous sommes désormais très bien informés de leurs évolutions. Apparaît dès 2015 un large consensus de façade pour estimer « excessif » le niveau atteint par les inégalités. C'est le discours d'un grand nombre de gouvernements. Il est relayé par de volumineux rapports de l'OCDE ou du FMI qui font une synthèse de l'évolution des inégalités, analysent ses graves inconvénients selon leurs propres critères et recommandent des « croissances plus inclusives ». De plus en plus, l'accent est mis, par des économistes très écoutés comme Stiglitz, sur les conséquences funestes des inégalités croissantes pour la démocratie, avec la montée des populismes et de gouvernements ploutocrates et autoritaires. Cependant le débat reste très ouvert sur les causes

profondes des processus inégalitaires et de rattrapage, ainsi que sur les priorités et sur les moyens des politiques de réduction des inégalités. Je mets pour ma part l'accent sur la réduction de « l'inutilité économique », la pire des inégalités à mes yeux.

La seconde raison de cette réédition est que j'avais vu juste. Il y a vingt ans, je prédisais que les effets des globalisations en cours seraient le rattrapage rapide des grands pays émergents, que j'appelais « Pays à Bas Salaires et à Capacités Technologiques », mais également l'augmentation des inégalités internes aux pays rattrapés, provoquant un laminage des classes moyennes,

C'est ce qui a eu lieu. Un célèbre graphique, le graphique « en dos d'éléphant » publié en 2013 par Branco Milanović, résume brillamment à lui seul les conclusions de vingt ans de recherches empiriques sur les inégalités. Recherches menées depuis 1996 par Milanović, Atkinson, Piketty et bien d'autres, que nous résumerons et commenterons. Ce graphique (voir ci-dessous au chapitre I, Figure 1.15) montre que depuis les années 1980, les globalisations ont engendré : en Chine et en Inde, l'émergence d'une classe moyenne et la sortie de centaines de millions de gens de l'état de grande pauvreté ; dans les pays les plus riches, le décrochage des revenus de la classe moyenne ; enfin un spectaculaire enrichissement des quelques pourcents les plus riches, aussi bien dans les pays émergents que rattrapés, engendrant selon Milanović une véritable « ploutocratie ».

Si j'ai vu juste il y a vingt ans, c'est selon moi

qu'insatisfait des explications données à l'époque de l'augmentation des inégalités dans les pays riches (déjà bien perçue par les premiers travaux empiriques, ceux d'Atkinson en particulier), j'avais proposé un autre modèle des rapports entre globalisations et inégalités : le modèle « nomades-sédentaires ». Or le débat sur les causes de la dynamique des inégalités, et en conséquence sur les moyens de les réduire, n'est toujours pas tranché. Il est donc intéressant de confronter le modèle que je proposais en 1996 et que j'ai depuis développé et empiriquement testé, à ceux qui ont été proposés dans les années 2000 et 2010.

Cette nouvelle édition de *L'inégalité du monde* a pour objet d'intervenir au cœur de ces deux débats.

Par rapport à l'édition de 1996, les modifications sont profondes. Plus de la moitié du livre est inédite. L'introduction et le chapitre méthodologique ont été actualisés et le vocabulaire y a été aligné sur celui de mes derniers travaux. Les trois chapitres historiques sur l'ancien régime, le XIX^e siècle et le premier XX^e siècle (1920-1970) ont été légèrement retouchés. Le chapitre I est nouveau et propose un résumé critique des principaux travaux empiriques et théoriques publiés sur les inégalités depuis 1996 et des débats qu'ils ont suscités. Les chapitres VI, VII et VIII, qui portent sur la période 1980-2018 et la prospective des inégalités, sont également nouveaux.

Introduction

L'inégalité, ou pourquoi y a-t-il des riches et des pauvres ? Telle est en vérité la question essentielle de l'économie. Ce livre traite de l'inégalité du monde contemporain. Inégalité signifiera ici uniquement inégalité dans la jouissance de biens matériels. L'inégalité ainsi définie a une double dimension : spatiale et sociale. Il existe des entités géographiques — utilisons ce terme neutre pour l'instant — où la richesse et les revenus moyens des hommes qui y vivent sont supérieurs à d'autres : c'est la dimension spatiale. Au sein d'une entité, quel que soit son niveau de richesse et de revenus moyens, il y a des riches et des pauvres : c'est la dimension sociale.

LES FAITS

Le monde au XVIII^e siècle est encore un monde d'entités égales, au sens où le niveau de vie moyen des populations est du même ordre de grandeur

en Europe, en Inde, en Chine, les trois zones les plus peuplées du monde¹. Naturellement, en leur sein, l'écart entre riches et pauvres est considérable. L'inégalité du monde est alors l'immémoriale inégalité entre les propriétaires terriens et les marchands d'une part, la grande masse des paysans et des artisans d'autre part, qui vit et souvent survit partout à peu près de la même manière².

Aujourd'hui, l'inégalité du monde se donne d'abord comme une immense inégalité entre pays. Entre l'ensemble des pays riches de l'OCDE et le groupe des 47 pays classés « Pays les moins développés » par les Nations Unies (ils sont situés en très grande majorité en Afrique subsaharienne) l'écart de niveau de vie moyen³ est, en 2017, de 1 à 16. Entre l'Union européenne et l'ensemble de l'Afrique subsaharienne, il est de 1 à 11. L'écart entre l'Inde et les États-Unis est de 1 à 8,5. Malgré l'émergence très rapide de la Chine depuis 1980, l'écart entre elle et les États-Unis reste, en 2017, de 1 à 3,5. Entre la Chine et le Japon, de 1 à 2,6. Il est essentiel de souligner que dans ces derniers cas, il s'agit de différences entre pays « industrialisés » à la pointe des technologies, au sens où ils sont tous capables de lancer des satellites ou de fabriquer des armes sophistiquées. Les inégalités entre pays ont commencé à s'ouvrir au XIX^e siècle, mais lentement. C'est surtout au XX^e siècle qu'elles se sont creusées.

Quant aux inégalités sociales internes à chaque pays, elles ont connu des évolutions plus contrastées. Relativement stables au cours du XIX^e siècle, elles se réduisent entre les années 1920 et le début

des années 1970. En Europe et en Amérique du Nord avec ce que nous appellerons « la Croissance Sociale-Démocrate Autocentrée » et l'accès des salariés à la consommation de masse. En Chine et même en Inde, en raison du développement économique de type socialiste choisi par les gouvernements de ces pays. Croissance continue des inégalités entre pays, réduction des inégalités sociales internes dans les pays riches à partir des années 1920, puis après 1949 dans les deux pays les plus peuplés du « Tiers-Monde », tel est le double mouvement de l'inégalité du monde du XVIII^e siècle aux années 1970.

Depuis les années 1980, ce double mouvement s'est inversé. Certains pays de l'ex- « Tiers-Monde » amorcent des processus extrêmement rapides de rattrapage des pays riches. Dès les années 1960, la voie avait été tracée par de petits pays peu peuplés, ceux qu'on a appelés les « Nouveaux Pays Industrialisés » (« NPI ») : la Corée du Sud, Taïwan, Singapour. Ils ont mis en œuvre des stratégies d'industrialisation fondées sur de bas coûts salariaux initiaux et tirées par des exportations de biens manufacturés vers les immenses marchés des pays riches. Mais à partir des années 1980, et c'est là un fait majeur de la fin du XX^e siècle, un nouveau groupe de pays très peuplés s'engage dans la voie du rattrapage des pays riches. Ce sont des pays à bas salaires mais de niveau de développement technologique incomparablement supérieur à celui des premiers NPI au moment de leur envol. Il s'agit du groupe que j'ai appelé

les « Pays à Bas Salaires et à Capacités Technologiques » (PBSCT), un groupe qui compte des milliards d'hommes et comprend avant tout la Chine et l'Inde. Dans le même temps, au sein des pays riches, mais aussi des pays émergents, les inégalités sociales internes s'accroissent, comme nous le verrons en détail au chapitre I.

DES EXPLICATIONS PEU CONVAINCANTES

Or, les grandes problématiques économiques, des classiques — Marx compris — à l'économie contemporaine — en passant par Keynes — ne parviennent pas à rendre compte de manière satisfaisante des grands mouvements de l'inégalité du monde depuis le XVIII^e siècle. Quant aux évolutions contemporaines des inégalités, tant entre pays qu'au sein des pays, les analyses proposées en sont peu convaincantes et ne permettent pas, selon moi, de clarifier les termes des choix de politiques étatiques susceptibles de les infléchir, si elles étaient jugées indésirables.

C'est ainsi que le diagnostic concernant les causes de l'accroissement des inégalités dans les pays riches, malgré une abondante littérature sur la question, reste confus. Pour certains économistes, c'est le progrès technique qui est en cause, car il dévaloriserait massivement le travail non qualifié. C'est une façon commode de se débarrasser de la difficulté. Le progrès technique, *deus ex machina*, vient à point nommé pour se

dispenser de rien expliquer. Car pourquoi le progrès technique, fort vigoureux pendant les Trente Glorieuses, y aurait-il engendré le plein-emploi et la réduction des inégalités, alors qu'il engendrerait le contraire aujourd'hui ? Pour d'autres, c'est la « mondialisation » qui est coupable : les importations des pays à bas salaires sont accusées, sans que le phénomène de « mondialisation » soit pour autant analysé dans ses origines, sa nature et la totalité de ses implications contradictoires. Le dogmatisme et les incohérences des analyses laissent alors le champ libre aux assertions démagogiques d'un populisme qui fait de l'étranger, de « l'invasion » de ses marchandises à bas prix et de ses hordes de pauvres, en d'autres termes de la mondialisation et de l'immigration, la source de tous les maux.

POURQUOI PRIVILÉGIER LA QUESTION DE L'INÉGALITÉ ?

Pourquoi privilégier délibérément dans ce livre la question de l'inégalité ? La pensée économique, en effet, a toujours distingué deux questions : la richesse, son origine, sa nature, les causes de son accroissement, et la répartition de cette richesse entre les hommes. Chaque école de pensée a traité et articulé différemment ces deux questions.

Adam Smith ne traite vraiment que de la première, dans son *Enquête sur la Nature et les Causes de la Richesse des Nations*, le texte fondateur de

l'économie politique. David Ricardo présente ainsi son programme de recherche dans une lettre à Malthus de 1820 : « L'économie politique est selon vous une enquête sur la nature et les causes de la richesse. J'estime au contraire qu'elle doit être définie comme une enquête au sujet de la répartition du produit de l'industrie⁴ entre les classes qui concourent à sa formation. On ne peut rapporter à aucune loi la quantité de richesses produites mais on peut en imaginer une assez satisfaisante à leur répartition. De jour en jour, je suis plus convaincu que la première étude est vaine et décevante et que la seconde constitue l'objet propre de la science⁵. »

Karl Marx fait dériver à la fois la croissance de la richesse et sa répartition de lois tendanciennes du mode de production capitaliste. Quant aux néo-classiques, ils considèrent que la seule question scientifique est celle de l'efficacité de l'allocation de ressources rares, donc de la croissance. Dans leurs modèles de base, la question de la répartition est en partie subordonnée aux lois de l'efficacité et pour le reste, elle est exogène. La rémunération de chaque facteur de production — travail, capital, terre —, est rigoureusement déterminée par les lois de l'efficacité, mais les droits de propriété sur ces facteurs, qui déterminent la part qui revient finalement à chacun, sont des données exogènes à l'analyse.

Suivant en cela Ricardo, j'estime pour ma part que l'inégalité est la question fondamentale de l'économie pour trois raisons.

La première est que, dès lors qu'un groupe

humain parvient par son activité productive à se reproduire physiologiquement, et c'est le cas, sauf catastrophe locale, partout dans le monde contemporain, la richesse acquiert une signification essentiellement relative. On n'est pauvre que par comparaison à un riche. C'est la perception des inégalités qui est le moteur subjectif principal des comportements économiques. On lutte pour la réduire contre ceux qui veulent l'accroître. Le comportement « accumulateur de monnaie », dont les psychanalystes ne manquent pas de souligner qu'il exprime une pulsion anale, ne se conçoit pas d'un homme isolé : il ne sert à rien d'être riche s'il n'y a pas de pauvres à écraser de son succès relatif. Réciproquement, au-delà du niveau de survie, on ne se sent pauvre et on ne lutte pour améliorer son sort que parce qu'il existe des riches que l'on considère comme injustement et anormalement riches.

Cela est vrai des individus comme des États. En témoigne par exemple le fait que l'obsession, fréquente, des gouvernements à l'égard du taux de croissance traduit toujours une préoccupation à l'égard d'une question d'inégalité. Si l'on parle tant aujourd'hui de la croissance économique « insuffisante » de la France, c'est d'abord en raison du chômage massif et parce que l'on croit, ou feint de croire, qu'une croissance plus forte réduirait cette forme, jugée politiquement dangereuse, d'inégalité. Si le gouvernement américain s'est tant inquiété d'une croissance ralentie dans les années 1970 et 1980, c'est parce qu'à l'époque le Japon croissait beaucoup plus vite que les

États-Unis, ce qui, en se prolongeant, risquait fort de menacer leur suprématie économique et technologique. Après que la croissance économique au Japon est rentrée dans le rang, le niveau absolu de celle des États-Unis ne fut plus vraiment une préoccupation. La même inquiétude ressurgit à nouveau dans les années 2010 avec l'émergence de la Chine.

Quant aux gouvernements des pays aujourd'hui pauvres, leurs objectifs s'expriment clairement en termes de rattrapage, donc de réduction de la profonde inégalité entre pays qui s'est creusée à partir du XIX^e siècle, à leurs yeux totalement injustifiable. Plus généralement, il est facile de montrer qu'au cœur des débats sur la transition écologique, le niveau d'endettement public et privé, la stabilité du système financier réside toujours une question d'inégalités. La croissance du PIB n'est jamais souhaitable en soi puisqu'elle peut bien dissimuler une sévère décroissance du « bien-être » (par consommation excessive de capital naturel et aggravation des inégalités, précisément). Ce point est désormais largement admis. Ce qui l'est moins, c'est la conséquence : au-delà des apparences et des mots employés, tous les débats économiques actuels mettent en jeu des questions d'inégalité.

La seconde raison de privilégier une entrée par les inégalités est que considérer deux questions distinctes, la création de richesse et sa répartition, exige d'en examiner les relations. À moins de poser qu'elles sont indépendantes, ce que font certains, il faut s'interroger sur les effets de l'inégalité sur la croissance et réciproquement. Ainsi, s'agissant des

pays encore pauvres et aspirant à un rattrapage rapide des pays riches, la thèse Kuznets⁶, initialement formulée en 1955, est qu'un accroissement initial des inégalités internes y est indispensable. En effet, la croissance économique exige de gros investissements, donc un taux d'épargne élevé qui n'est accessible qu'aux riches, voire aux très riches. La réduction des inégalités ne peut intervenir qu'à un stade ultérieur où la prospérité enfin générale sera plus équitablement partagée. Cette thèse, toujours très partagée aujourd'hui, peut être considérée comme la version capitaliste de celle, autrefois avancée par certains dirigeants de pays socialistes, du sacrifice nécessaire d'une ou deux générations pour parvenir à la société communiste. Or l'expérience, même récente, des effets de l'inégalité sociale interne sur la croissance présente des configurations contrastées. Ainsi, il est fort probable que les grandes fortunes amassées par certains Coréens dans les années 1950, grâce à la corruption et à des trafics de tous ordres liés à la guerre de Corée, expliquent en partie que ce pays ait connu ensuite trente ans de croissance à des rythmes exceptionnels. Mais inversement, il est tout aussi probable que l'égalité sociale qui caractérisa le Japon de l'après-guerre fut un des facteurs essentiels de sa croissance, également remarquable, jusqu'au milieu des années 1970. Rien de général ne semble donc pouvoir être dit si l'on se contente de mettre en rapport inégalités sociales et croissance. En revanche, mettre en rapport les inégalités entre elles — internes et internationales, sociales et spatiales — s'avérera

beaucoup plus fertile que de mettre en rapport inégalités sociales et croissance dans un même pays.

Il y a enfin une troisième raison de privilégier l'analyse de l'inégalité sur celle de la richesse en soi et de sa croissance. Elle est également d'ordre théorique. Partir de la richesse puis analyser sa répartition suppose qu'elle puisse se définir en termes absolus. Adam Smith la définit par « l'étendue des nécessités, des commodités et des agréments de la vie humaine dont (un homme) peut jouir⁷ ». Selon lui, il s'agit d'une quantité (étendue). On doit pouvoir la mesurer si l'on veut en analyser l'évolution dans le temps, ce qui est son programme. Or, on ne peut la mesurer qu'à l'aide d'un étalon monétaire, seul moyen d'additionner ces diverses « nécessités, commodités et agréments ». Cette mesure permet une comparaison rigoureuse de la richesse de deux individus, à un instant donné, dans la même zone monétaire. Comparer, toujours à un instant donné, la richesse de deux individus vivant dans des zones monétaires différentes suppose déjà des conventions discutables⁸, qui donnent au mieux une approximation raisonnable. En revanche, aucun étalon monétaire n'est invariable dans le temps et toute recherche d'un étalon autre que monétaire pour obtenir une mesure de la richesse indépendante de l'époque et du lieu est vaine. Il s'ensuit que lorsqu'on parle de croissance économique, on parle en vérité d'un phénomène que l'on ne sait pas mesurer avec rigueur. On ne se prive cependant pas de quantifier la croissance économique, mais c'est au

prix de conventions d'autant plus drastiques que l'on considère des périodes de temps longues, et cela peut aboutir à des résultats surprenants.

En voici un exemple. Comment comparer la vie du paysan pauvre français du XVIII^e siècle avec celle d'un ouvrier africain sans papiers aujourd'hui, qui habite dans une chambre de six mètres carrés d'un foyer insalubre et fait la plonge dans un restaurant de la région parisienne ? Selon Angus Maddison⁹, les revenus moyens en France étaient de 100 euros en 1700 et de 2 500 euros en 2012 — un rapport de 1 à 25. En faisant l'hypothèse que les bas salaires sont dans le même rapport que les revenus moyens, c'est-à-dire que le degré d'inégalités est resté le même, le sans-papiers d'aujourd'hui « gagnerait donc vingt-cinq fois plus » que le paysan pauvre du XVIII^e siècle. Qui soutiendra sérieusement qu'il « vit vingt-cinq fois mieux » ? C'est assez dire que ces mesures de croissance du PIB sur la longue période ne mesurent pas grand-chose de l'évolution du bien-être et ne disent rien aux consciences.

En conséquence, lorsque nous utiliserons les évaluations faites par des historiens de la croissance économique sur de longues périodes, nous nous intéresserons en réalité exclusivement aux différences de taux de croissance et non à leur valeur absolue. Nous nous intéresserons donc à l'évolution des inégalités, seule réalité rigoureusement mesurable, puisqu'il suffit de prendre la richesse d'un individu à un instant donné comme mesure de celle de tous les autres au même instant¹⁰. Ainsi, par exemple, un historien de l'économie comme

Maddison nous dit que, durant le XIX^e siècle, les pays qui ont connu la révolution industrielle ont vu leur richesse moyenne par habitant croître d'à peine plus de 1 % par an, tandis qu'elle stagnait dans le reste du monde. C'est cette différence qui importe. Au début du XIX^e siècle, la richesse moyenne était la même dans les deux groupes de pays. C'est un fait susceptible d'une mesure assez rigoureuse. En 1900, le rapport des richesses moyennes est passé à 3,5, ce qui est également bien mesurable. Le seul phénomène, avéré et mesurable, qui mérite une analyse scientifique, est donc l'ouverture d'un tel écart, l'apparition d'une forte inégalité entre deux groupes de pays. Mathématiquement, ce résultat implique une différence des taux de croissance de 1,2 % pendant un siècle. Le chiffre de 1,2 % avancé par Maddison pour la croissance du premier groupe et de 0 % pour le second est une simple indication, largement conventionnelle. On aurait pratiquement le même résultat avec une croissance de 3,2 % dans le premier groupe et de 2 % dans le second.

Pour ces trois raisons, tant politiques que théoriques, je soutiens que c'est l'inégalité et non la richesse en soi qui est la question fondamentale de l'économie.

PLAN DU LIVRE

Le plan du livre est le suivant. Le premier chapitre, « Les faits et les débats », résume l'importante littérature sur les inégalités produite depuis la première édition de cet essai en 1996. Dans le chapitre II, j'examine les raisons pour lesquelles les problématiques classiques et néoclassiques ne parviennent pas, selon moi, à rendre compte des grandes évolutions de l'inégalité du monde. Ces raisons relèvent d'une conception inadéquate des États et de leurs rapports aux processus économiques. Il me faudra par conséquent reprendre en détail cette question. Dans ce chapitre seront définis les concepts de territoire économique, de dynamique économique et de « capitalismes », au pluriel. On montrera que les interventions des États sur les dynamiques économiques ne relèvent pas de logiques purement économiques. Un capitalisme est donc toujours singulier et parler du capitalisme en général n'a pas de sens. « Un » capitalisme est, dans une séquence temporelle donnée, l'articulation de dynamiques économiques dans et à partir d'un territoire soumis à des interventions étatiques qui ne peuvent être réduites à la seule logique économique. Aucune loi générale quant aux effets des capitalismes sur l'inégalité ne peut donc être formulée. L'analyse proprement économique ne peut porter que sur des séquences dans lesquelles les interventions des États sont relativement stables et où l'on peut donc décrypter

et dans une certaine mesure prévoir les effets du déploiement d'un ensemble de capitalismes sur l'inégalité entre et dans les territoires.

Nous nous pencherons alors d'abord sur trois grandes séquences du passé, où l'inégalité du monde a évolué sous l'effet de facteurs et dans des dynamiques qui seront explicitées : l'ancien régime préindustriel, le XIX^e siècle, puis ce que nous appellerons « le premier XX^e siècle » (années 1920-années 1970). Cette analyse permettra d'éprouver la validité des thèses énoncées dans le second chapitre et de proposer des éléments d'explication du double mouvement de l'inégalité du monde que connaissent ces trois périodes : croissance continue des inégalités internationales et réduction dans de nombreux pays des inégalités internes dans la dernière période. L'ancien régime préindustriel (chapitre III) a, de plus, le grand intérêt de présenter des formes de capitalismes organisés en réseaux et des dynamiques d'inégalité spatiale que l'on retrouve dans les capitalismes contemporains. L'analyse des inégalités au XIX^e siècle permettra également de faire le point sur le bilan toujours controversé de l'impérialisme et montrera les conditions étatiques des premiers processus de rattrapage (chapitre IV). Dans le chapitre V, on accordera une attention particulière à la caractérisation des capitalismes réducteurs d'inégalités qui se déploient en Europe, aux États-Unis et au Japon durant l'exceptionnel « premier XX^e siècle » (1914-1973). Il importera d'en bien saisir les singularités pour en comprendre la crise qui survient dans la décennie 1970. Le

chapitre VI est consacré à ce qu'on appelle, depuis les années 1980, la « mondialisation ». On verra pourquoi je préfère parler de « globalisations » (au pluriel, comme « les » capitalismes) et montrer comment elles provoquent d'une part la nomadisation des capitalismes occidentaux et japonais, qui rend inopérantes les formes antérieures d'interventions des États sur les dynamiques économiques et d'autre part l'émergence de l'Asie où se déploient des capitalismes très singuliers, mercantilistes et compacts. Le chapitre VII expose alors le « modèle nomades-sédentaires » que je propose pour décrypter l'évolution des inégalités internationales et internes depuis les années 1980.

Tout modèle économique autorisant une prospective, ce modèle m'avait permis dès 1996 de prévoir la vigoureuse poursuite de l'émergence des « Pays à Bas Salaires et à Capacités Technologiques » et le laminage des classes moyennes dans les pays riches. En 2019, l'exercice de prospective est autrement plus difficile. J'argumenterai en effet que, comme au début des années 1980, nous sommes de nouveau parvenus à un tournant marqué par une crise idéologique, politique et économique, une crise à l'issue très incertaine. Dans le dernier chapitre, je me risquerai cependant, comme en 1996, à une prospective de l'avenir des capitalismes et de leurs effets sur les inégalités. Cette fois sous forme de scénarios, puisque nous sommes à un tournant.

Chapitre premier

INÉGALITÉS, LES FAITS ET LES DÉBATS

En 1996, année de la première édition de cet essai, un débat avait commencé de faire rage entre économistes sur les causes de l'augmentation des inégalités de revenus dans les pays riches, une augmentation déjà perceptible et bien mesurée en Grande-Bretagne et aux États-Unis par des travaux pionniers, ceux d'Anthony Atkinson en particulier.

Le débat se résumait à une opposition entre « progrès technique biaisé en défaveur du travail peu qualifié » et « compétition avec les pays à bas salaire, comme la Chine ». Richard B. Freeman, par exemple, se demanda en 1995 : « Nos salaires sont-ils fixés à Pékin¹ ? » Sa réponse fut : « non ». Ou très peu, car selon Freeman et la très grande majorité des économistes à l'époque, un progrès technique « biaisé » expliquait 80 % de l'évolution des inégalités de revenus aux États-Unis.

Selon moi, le débat était ainsi fort mal posé. Réduire la question à une alternative de ce type m'apparut simpliste, pour ne pas dire paresseux, car reposant sur les seuls modèles économiques

existants, vieux de dizaines d'années — voire de siècles, tel le modèle de commerce international de Ricardo² —, des modèles construits pour expliquer un tout autre monde que celui dans lequel nous étions entrés depuis les années 1980³. À l'évidence, il fallait des concepts et des modèles renouvelés pour penser « les » globalisations contemporaines et leurs effets sur « l'inégalité du monde ». Ce fut la raison de la première édition de ce livre et c'est ce à quoi je me suis attaqué.

Depuis, le thème des inégalités a connu une immense fortune. Les études empiriques mesurant l'évolution des inégalités partout dans le monde se sont multipliées et les débats sur les causes et les mécanismes de propagation se sont heureusement diversifiés et enrichis. Les résultats de cette intense activité de recherche ont été portés à la connaissance d'un vaste public. Les chercheurs ont en effet présenté leurs analyses et préconisations dans les livres destinés au grand public dont certains, tel celui de Piketty, ont connu un succès mondial exceptionnel pour un ouvrage d'économie⁴.

On dispose désormais d'un accès libre aux très riches bases de données constituées et traitées par ces chercheurs⁵. De nombreuses ONG, telle Oxfam International, diffusent chaque année, en particulier au moment où s'ouvre à Davos le « forum des riches », des chiffres spectaculaires et alarmants sur le niveau atteint par les inégalités⁶.

Les organisations internationales les plus consensuelles, telles l'OCDE et le FMI, ont résumé

les multiples travaux sur la dynamique des inégalités et publié des rapports officiels (approuvés donc par les gouvernements qui siègent à ces organismes) appelant les gouvernements à donner une priorité politique à la réduction des inégalités et à la promotion d'une croissance plus « inclusive ».

Dans ce premier chapitre, nous présentons les analyses empiriques publiées depuis 1996 et comment s'est déployé le débat sur les causes des dynamiques inégalitaires observées. Nous nous appuyerons principalement sur les travaux de quatre chercheurs — Atkinson, Piketty, Milanović, Deaton — qui ont résumé leurs analyses et leurs thèses dans des livres grand public. Nous citerons également d'autres chercheurs dont les publications, plus académiques, sont importantes mais moins connues. Étant donné le niveau de synthèse que nous visons, il s'agit là d'un corpus largement suffisant. Pour des références plus précises, nous renvoyons à leurs ouvrages, à leurs bibliographies et aux bases de données qui les accompagnent, en particulier la WID (World Wealth and Income Database).

La première section du chapitre précise ce qu'en matière d'inégalités, on mesure et comment. Dans la deuxième, nous raconterons, sous forme de graphiques commentés et de chiffres-clefs, les « histoires d'inégalités » que construisent nos auteurs. Enfin, nous analyserons l'évolution du débat sur les causes de ces inégalités, dont certaines se réduisent : l'émergence de l'Asie tandis

que d'autres augmentent : les inégalités de revenus et de patrimoines à l'intérieur de presque tous les pays.

QUE MESURE-T-ON ET COMMENT⁷ ?

Les inégalités économiques sont une réalité complexe et de plus fortement imbriquée aux multiples autres dimensions des inégalités entre les hommes : inégalités de lieu et de famille de naissance, de capacités physiques et mentales. Malgré Ricardo qui affirmait en 1820 que l'étude des inégalités était l'objet même de l'économie politique, une définition précise et les premières mesures des inégalités économiques n'ont été disponibles qu'un siècle et demi plus tard, dans la seconde moitié du XX^e siècle.

En effet, il fallait auparavant avoir inventé la « comptabilité nationale », c'est-à-dire la comptabilité des revenus créés au sein d'un territoire, de leur circulation et de leur répartition. En un mot, il fallait donc avoir inventé et mesuré le « PIB ». Ce à quoi ont contribué Keynes, Leontief, Kuznets et Tinbergen, parmi d'autres. On retrouvera donc sans surprise Kuznets dans les premiers débats sur la dynamique des inégalités de revenus qu'il — un des tout premiers — a mesurée aux États-Unis.

Il fallait aussi, ce qu'a fait Solow à partir de 1956, se doter d'un modèle de croissance et de répartition du revenu qui comprenne au moins

deux facteurs de production : le capital et le travail.

Dans les années 1960, le cadre analytique est donc en place pour définir et mesurer plusieurs types d'inégalités. Soulignons dès maintenant, nous y reviendrons dans la section suivante, qu'un cadre analytique détermine *a priori* non seulement la typologie et les définitions des inégalités que l'on mesure, mais aussi les modèles économiques qui les articulent et par conséquent les préconisations politiques qu'on tire de ces modèles.

Deux grandes distinctions sont faites par les économistes au sein des inégalités qu'ils étudient. Ils distinguent d'abord trois types d'inégalités :

- 1) de revenu ;
- 2) de patrimoine ;
- 3) d'accès.

Puis ils distinguent trois niveaux géographiques d'analyse : les inégalités internes à un pays, les inégalités internationales, entre pays, généralement mesurées par les PIB par habitant et converties en dollars avec un taux de change dit de « parité de pouvoir d'achat » (« PPA »), enfin les inégalités au sein de la population mondiale prise comme un tout, les inégalités dites globales.

Les inégalités de revenus

Dans la comptabilité nationale, les revenus sont calculés d'abord par ménage, défini comme un ensemble de personnes vivant sous un même toit et faisant budget commun. On distingue le « revenu primaire » des ménages, issu du

fonctionnement des marchés du travail et du capital : salaires, revenus d'entrepreneurs, loyers reçus, intérêts, dividendes. Le « revenu disponible » est alors calculé après transferts, charges, et impôts. À l'aide d'une clé de répartition des revenus au sein des ménages on peut enfin calculer des revenus disponibles par individu. On peut aussi, puisque le revenu disponible est partagé par les ménages entre consommation et épargne, calculer la consommation des ménages et des individus, ainsi que leur épargne qui, toutes choses égales par ailleurs, augmente leur patrimoine financier. Les données de base sur les revenus proviennent d'enquête auprès des ménages et des entreprises ainsi que du traitement des déclarations administratives et fiscales.

Pour présenter les résultats de ces enquêtes, les chercheurs classent les ménages, ou les individus, par revenu croissant. Ceci permet de construire une courbe, dite courbe de Lorenz, qui résume l'information sur les inégalités au sein de la population étudiée. Elle indique en ordonnée le pourcentage des revenus totaux qui revient au pourcentage, en abscisse, de la population classée par revenus croissants.

La diagonale représente la distribution égalitaire des revenus, car, par exemple, 10 % de la population y dispose de 10 % des revenus, 20 % de la population de 20 % des revenus, etc.

Le coefficient de Gini résume une courbe de Lorenz en un seul chiffre. Il est égal au ratio des deux surfaces suivantes : la surface située entre la courbe de Lorenz et la diagonale d'égalité parfaite

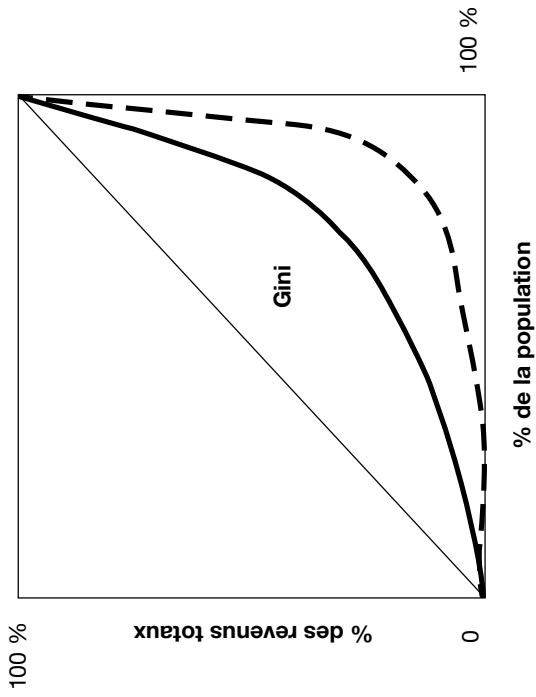


Figure 1.1. Courbe de Lorenz et coefficient de Gini.

et la surface du triangle délimité par l'égalité parfaite. Le coefficient de Gini est donc compris entre 0 (égalité parfaite : la courbe de Lorenz est confondue avec la diagonale d'égalité) et 1 (totale inégalité, toute théorique, où un individu, le dernier à droite, aurait tout et tous les autres rien).

Ainsi, la courbe en plein dans ce graphique a un coefficient de Gini de 0,4 et celle en pointillé de 0,7. Par définition, le coefficient de Gini de la distribution égalitaire est 0. Plus le coefficient de Gini est élevé, plus l'inégalité est forte. On présente souvent les coefficients de Gini, non pas sur une échelle de 0 à 1, mais de 0 à 100.

Afin de construire des indicateurs d'inégalité moins abstraits que la courbe de Lorenz et son coefficient de Gini, on regroupe la population en « quantiles », généralement en déciles, c'est-à-dire en tranches de 10 % de la population, ou en centile, en tranches de 1 %. On calcule d'abord le revenu moyen par quantile, ainsi que le seuil de revenu qui fait passer d'un quantile à l'autre.

Cela permet le calcul d'indicateurs plus intuitifs et parlant tels que la part du revenu total qui revient aux 1 %, 10 %, 20 %, etc. les plus riches de la population et aux 1 %, 10 %, 50 %, etc. les moins riches.

Nous montrerons ci-dessous les courbes d'évolution de la part des 1 % et des 10 % les plus riches et les comparerons à celle des 50 % les moins riches.

On peut aussi comparer le revenu moyen des quantiles les plus riches au « revenu médian »

(le niveau de revenu qui sépare la population en deux : la moitié de la population à un revenu inférieur et la moitié à un niveau supérieur).

Les inégalités de patrimoine

Le patrimoine ou fortune, *wealth* en anglais, est constitué de titres de propriété foncière, immobilière et mobilière, d'œuvres d'art et de titres financiers, tels que les actions, obligations, titres divers.

Le prix des titres peut varier fortement, dans des bulles spéculatives suivies de crises immobilières ou financières. L'inflation, quand elle s'accélère et explose, comme en temps de guerre, provoque la ruine des porteurs d'obligations à taux fixe, c'est « l'euthanasie des rentiers » chère à Keynes. Dans les guerres, des éléments de patrimoine « physique » (bâtiments, œuvres d'art) peuvent aussi être massivement détruits.

Le patrimoine procure des revenus, soit de façon régulière (loyers, dividendes, intérêts), soit sous forme de plus-values. Le patrimoine des ménages augmente chaque année de la part des revenus qui ne sont pas consommés mais épargnés. La part de leurs revenus qu'épargnent les ménages est d'autant plus grande que leurs revenus, du travail et du patrimoine, sont déjà élevés. Il y a là un mécanisme puissant d'augmentation des inégalités de patrimoine.

Après prélèvement des droits de succession, les patrimoines sont transmis aux héritiers. Le patrimoine peut donc être taxé de deux façons : par taxation de ses revenus et plus-values et par

taxation du patrimoine lui-même, soit sous forme d'impôt sur la fortune, soit au moment de sa transmission par héritage.

Les données de base pour la mesure des patrimoines sont fournies par les enquêtes auprès des ménages, les déclarations fiscales et les registres de succession. On mesure les inégalités de patrimoine avec le même type d'indicateur que celle des revenus : ratios entre quantiles, coefficient de Gini.

Les inégalités d'accès

L'attention portée aux inégalités d'accès a été justifiée et amplifiée par les thèses d'Amartya Sen, en particulier celles présentées dans *Development as Freedom* et *The Idea of Justice*⁸. Pour Sen, la liberté d'un homme, dans le choix de son destin économique, social et politique, ne peut s'exercer véritablement que s'il a accès tout au long de sa vie à un certain nombre de « libertés effectives », que Sen appelle « *capabilities* », terme que l'on peut traduire par « possibilités ». Il s'agit de l'accès effectif d'un individu : à la santé, donc à une nourriture suffisante et à des soins, à un logement qui permet une certaine privauté, à l'éducation, aux marchés — marchés du travail, de l'assurance, du crédit —, aux ressources naturelles et aux biens publics, en particulier à l'eau potable, à l'énergie électrique et à Internet, aux transports permettant de se déplacer dans une ville, enfin de l'accès aux « autres » et à la vie politique.

Des inégalités d'accès, combinées aux phénomènes d'agglomération, expliquent largement

la dimension spatiale des inégalités de revenus. Les riches vivent avec les riches dans certains quartiers de certaines villes, les pauvres avec les pauvres et les premiers ont accès à beaucoup plus de « possibilités » que les seconds.

Il existe aujourd'hui, dans tous les pays, de considérables inégalités d'accès. Si bien qu'un monde où tous auraient « les mêmes chances au départ puis tout au long de sa vie », ce qui serait la garantie d'une société économiquement « juste » selon Sen, apparaît un objectif très ambitieux et lointain. Ce sont largement les inégalités d'accès, ainsi que les inégalités de patrimoines hérités, qui perpétuent les inégalités de revenus de génération en génération.

Ce sont aussi les inégalités d'accès, dont font partie les inégalités de « droits », qui expliquent l'une des inégalités fondamentales du monde, l'inégalité persistante, même dans les pays les plus riches, entre les hommes et les femmes.

Les inégalités d'accès sont plus difficiles à mesurer que les inégalités de revenus ou de consommation. Pour ce faire, on construit des batteries d'indicateurs, renseignés par enquêtes et par des documents administratifs. En font partie, les « Indicateurs de Développement Humain » (IDH), inspirés des travaux de Sen et régulièrement publiés depuis 1990 par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)⁹. Notons que les « Objectifs du Millénaire pour le Développement », fixés par l'ONU en 2000 pour l'année 2015 et renouvelés pour l'année 2030 sous le nom d'« Objectifs de Développement Durable »,

consistent pour beaucoup en objectifs de réduction d'une inégalité d'accès : éradiquer l'extrême pauvreté, c'est-à-dire le non-accès au revenu de 1,9 dollar par jour, considéré comme le revenu minimum de subsistance, amélioration des indicateurs d'accès à la santé, à l'éducation, à l'eau potable, à l'énergie, ainsi que des indicateurs d'égalité des genres et de participation à la vie politique¹⁰.

Les trois types d'inégalités, revenus, patrimoines et accès, sont évidemment liés entre eux. Une augmentation des inégalités de revenus renforce les inégalités de patrimoine et réciproquement. Les inégalités d'accès déterminent très largement les inégalités de revenus et donc de patrimoine. Des inégalités de revenus et de patrimoine croissantes augmentent les inégalités d'accès. C'est ce qu'on constate dans les pays riches où les inégalités de revenus ont fortement augmenté depuis trente ans : de plus en plus, les écoles, la santé, et même les fonctions régaliennes de l'État comme la protection et la sécurité, diffèrent de manière croissante selon qu'on est riche ou pauvre. Ainsi, se transfèrent les inégalités entre générations.

La seconde distinction au sein des inégalités opérée par les économistes est géographique. On distingue les inégalités internes à un territoire où revenus et patrimoines s'évaluent dans la même monnaie, et les inégalités internationales entre pays.

Les inégalités de revenus entre pays sont généralement mesurées par les écarts de PIB par habitant, c'est-à-dire de revenus moyens par habitant

(puisque le PIB est égal à la somme des revenus perçus dans un territoire). Pour comparer des PIB par habitant initialement exprimés en monnaie nationale, il faut utiliser un taux de change entre monnaies. Pour comparer, par exemple, le PIB par habitant des États-Unis avec celui de l'Inde, le taux de change courant entre le dollar et la roupie, qui est 65 roupies pour 1 dollar (en octobre 2017) ne convient pas. En effet, n'importe quel touriste américain peut constater qu'avec ce taux de change, dont il bénéficie quand il se rend en Inde, énormément de biens et services sont beaucoup moins chers en Inde qu'aux États-Unis. Mais ce sont des biens et services locaux, non exportables, sinon ils envahiraient le marché américain et la roupie monterait face au dollar. C'est pourquoi des Indiens urbains dont le revenu est de 32 roupies par jour — le seuil de grande pauvreté en zone urbaine défini par le gouvernement indien en 2007 — parviennent à survivre en Inde, alors que personne ne peut vivre à New York avec leur conversion au taux de change courant, soit 0,50 dollar par jour.

On utilise donc, pour comparer les PIB moyens par habitant, des taux de change dits de « parité de pouvoir d'achat » (« PPA »). À ce taux de change, qui entre le dollar et la roupie est de 20 roupies pour 1 dollar (en 2017), 100 dollars sont censés acheter à peu près le même panier de biens de première nécessité aux États-Unis que 2 000 roupies en Inde. On voit que pour calculer des taux de change de parité de pouvoir d'achat, il faut disposer de séries de prix, en particulier de

prix à la consommation, dans chacun des pays. Ce n'est que récemment que des programmes internationaux s'attachent à recueillir systématiquement des données de prix comparables entre pays¹¹.

On mesure également des inégalités « globales », où la population mondiale est traitée comme celle d'un seul et même territoire, la planète. Ces calculs partent des données de revenu, de consommation ou de patrimoine par quantiles obtenues dans chaque pays et les agrègent avec des taux de change de parité de pouvoir d'achat.

Dans le décile inférieur des plus pauvres du monde, on trouve ainsi une grande majorité de paysans africains et d'Asie du Sud, encore quelques dizaines de millions de Chinois des provinces reculées et quelques très pauvres dans les pays moyennement riches. Dans le centile supérieur, on trouve surtout de très riches Américains, Européens et Japonais, mais de plus en plus de Chinois, Indiens, Brésiliens, ou oligarques russes.

Avant de présenter les résultats des mesures d'inégalités qui se sont multipliés ces vingt dernières années, les histoires qu'elles racontent, les explications proposées et les débats suscités, un commentaire méthodologique s'impose.

CADRE ANALYTIQUE,
MODÈLES ET PRESCRIPTIONS

En choisissant une typologie des inégalités : de revenus, de patrimoine, d'accès et trois niveaux d'analyse ; à l'intérieur de chaque pays, international, global, on a fait des choix théoriques. On s'est donné des concepts et un cadre analytique qui structurent *a priori* tout modèle d'explication. Le cadre présenté ci-dessus conduit en effet à considérer chacune des formes d'inégalités séparément, à en identifier les causes directes, puis à articuler l'ensemble des causes dans un modèle, puisque les inégalités ainsi définies sont interdépendantes.

Ainsi, on cherchera d'abord à identifier dans chaque pays les causes des inégalités internes, ce qui conduit à privilégier un ensemble de causes : progrès technique, formation, politique réglementaire, fiscale et de transferts des gouvernements. On analysera ensuite les inégalités internationales en privilégiant le rôle : des échanges internationaux de biens et services, des flux de capitaux et de connaissances, des migrations. Enfin seulement on tentera de repérer dans chaque pays le rôle et l'importance des échanges internationaux sur les inégalités internes. En effet, ils peuvent *a priori* les affecter directement, par exemple en détruisant certains emplois et en en créant d'autres, ou indirectement par leur influence sur les causes internes comme le progrès technique et le rôle régulateur et distributif du gouvernement.

Le cadre analytique dans lequel est construite la typologie des inégalités prescrit donc un type de modèle explicatif et exclut d'autres modèles. Il influence aussi les préconisations déduites des modèles si l'on souhaite, par exemple, réduire les inégalités internes.

Le cadre analytique exposé ci-dessus, fondé sur la comptabilité nationale et les modèles ricardiens de commerce international, a été adopté par la plupart des analyses empiriques de ces vingt dernières années. Il était certainement justifié dans un monde d'économies nationales relativement fermées, qui fut celui de l'entre-deux-guerres et des Trente Glorieuses, la période qui a connu l'invention de ce cadre analytique et son application aux politiques macroéconomiques.

Dans ce cadre, les inégalités internes résulteraient avant tout des dynamiques combinées du progrès technique et de la formation des hommes, qui est censée les y adapter. Elles sont influencées par les gouvernements. Quant aux inégalités internationales, il existerait une dynamique quasi « naturelle » de convergence des PIB par habitant. En effet, les pays en rattrapage n'ont qu'à copier les innovations des pays qui font la course en tête. Or, copier est toujours plus facile et plus rapide que d'inventer. Le moteur du rattrapage serait donc l'intensité des échanges, entre pays rattrapés et en rattrapage, de marchandises, de capitaux et d'informations. D'où la préconisation d'ouverture des frontières.

Il faut toujours être très attentif à l'adéquation entre le cadre analytique que l'on choisit et la

réalité des dynamiques inégalitaires que l'on veut modéliser et quantifier. Ma conviction est qu'il faut compléter le cadre ancien par un nouveau, que j'ai esquissé en 1996. Dans le cadre analytique que je propose coexistent et s'articulent, au sein de chaque pays, une économie « nomade » globalisée et une économie « sédentaire » ne produisant que des biens et services locaux qui ne franchissent pas les frontières. Ce nouveau cadre permet une analyse et une mesure de ce qui échappe au cadre antérieur : les inégalités entre activités nomades et activités sédentaires. Il propose aussi une vision différente des raisons de la dynamique des inégalités dans les globalisations à l'œuvre depuis les années 1980, vision que nous déploierons aux chapitres VI, VII et VIII.

HISTOIRES D'INÉGALITÉS

Voici comment on peut résumer, en quelques graphiques et chiffres-clefs, les histoires racontées par les auteurs que nous avons sélectionnés, et quelques autres qui ne se sont exprimés que dans des revues académiques et sont ainsi moins connus du grand public. La plupart de ces auteurs ont analysé plusieurs des formes d'inégalités décrites ci-dessus. Nous ne les citerons ici cependant que pour les recherches dans lesquelles ils se sont spécialisés et particulièrement illustrés¹² : Bourguignon et Morrisson — utilisant les données de Maddison — pour une vue d'ensemble

des inégalités de revenus depuis 1800 ; Atkinson et Piketty pour les inégalités de revenus au cours du XX^e siècle ; Milanović pour les inégalités de revenus globales ; Piketty pour les inégalités de patrimoine ; la Banque Mondiale pour les indicateurs de pauvreté absolue ; Deaton pour les inégalités d'accès, en particulier à la santé ; moi-même pour les inégalités d'accès conduisant aux « trappes d'inutilité ».

*Les inégalités internationales
depuis le XVIII^e siècle. La « grande divergence »
selon Maddison, Bourguignon et Morrisson*

Bourguignon et Morrisson (2002) se sont livrés à une compilation des données disponibles pour la période 1820-1992, en particulier celles d'Angus Maddison (2001) sur la production et la population¹³. Leurs résultats sont résumés par la figure 1.2.

Remarquons d'abord que de 1820 à 1992 l'inégalité globale est presque exclusivement déterminée par l'inégalité internationale, période de 1920 à 1970 mise à part. Elle croît rapidement entre 1820 et 1920, phase d'extension de la révolution industrielle en Europe du Nord-Ouest et en Amérique du Nord et de domination coloniale du monde par ces pays, créant ainsi ce qu'on a appelé la « grande divergence » entre ces deux mondes au cours du XIX^e siècle. L'inégalité globale stagne entre 1920 et 1970 en raison d'une forte réduction des inégalités internes. Elle reprend sa progression à partir de 1980, mais à un rythme moindre, car l'inégalité

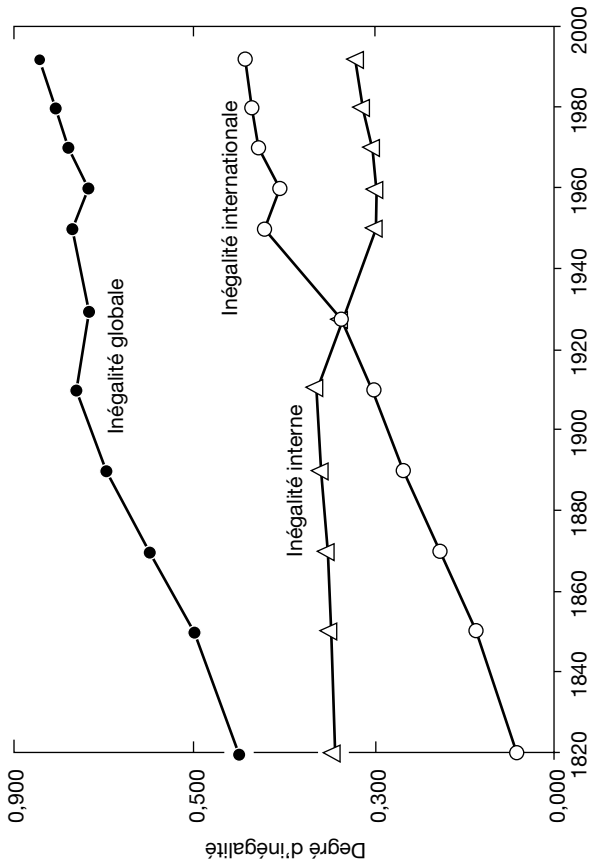


Figure 1.2. Les inégalités depuis 1820 selon Bourguignon et Morrisson.

internationale croît moins vite qu'entre 1820 et 1910.

Cette périodisation permet donc d'isoler trois grandes séquences dans l'histoire longue des inégalités de revenus. Entre 1820 et 1920, le fait marquant est l'augmentation des inégalités internationales. Les inégalités internes augmentent aussi, mais beaucoup plus lentement. La période 1920-1970 est singulière, c'est la seule où les inégalités internes se réduisent. C'est aussi une séquence de repli sur soi des économies, comme nous le verrons au chapitre V. Entre 1970 et 1998, les inégalités internes recommencent à augmenter, ainsi que les inégalités internationales, mais celles-ci à un rythme moindre qu'avant 1914.

Les inégalités internationales, évolutions récentes et perspectives

Quant aux inégalités internationales, leurs évolutions depuis 1960 par grandes régions et pour certains pays sont illustrées par les graphiques suivants.

Les deux premiers montrent l'évolution du PIB/ha de cinq grandes régions : Asie de l'Est en développement (c'est-à-dire hors Japon, Taïwan et Corée du Sud), Asie du Sud, Afrique subsaharienne, Afrique du Nord et Moyen-Orient, Amérique latine. Le PIB/ha est ici mesuré en \$ courants au taux de change effectif¹⁴ et exprimé en % du PIB/ha moyen des pays de l'OCDE, les pays « riches » rattrapés.

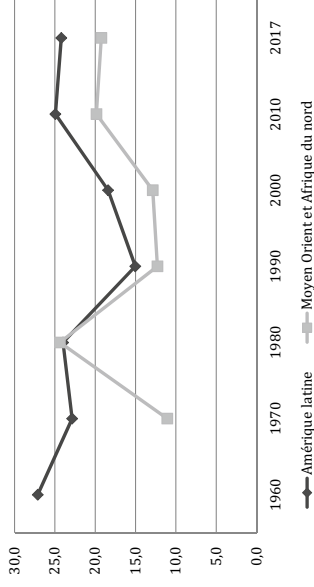
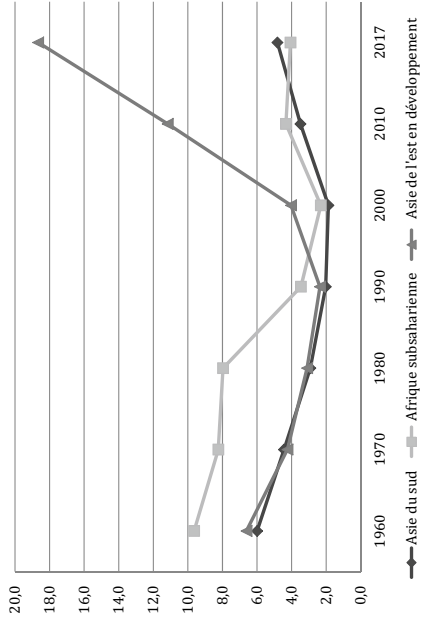


Figure 1.3 : 1960-2017 PIB/ha des grandes régions du monde en % de celui de l'OCDE.

Source : Banque Mondiale, World Development Indicators.

Seule l'Asie de l'Est (la Chine) connaît un net et rapide processus de rattrapage depuis les années 1990. Son PIB/ha moyen en 2017 n'est cependant encore que de 20 % de celui des pays riches rattrapés, alors qu'il n'était que de 1,9 % en 2000. L'Inde et l'Afrique subsaharienne ont amorcé un rattrapage autour de l'année 2000, après quarante ans de poursuite du décrochage séculaire décrit par le graphique de Bourguignon et Morrisson (Figure 1.2 ci-dessus). Cependant l'Afrique, dans les années 2010, décroche légèrement à nouveau par rapport à l'OCDE, tandis que l'Inde poursuit de son pas d'éléphant. Notons que de 1960 à 2000, l'Afrique subsaharienne est plus riche que l'Asie du Sud. Mais elle décroche nettement dans la période, si bien que l'Asie du Sud la rejoint, puis la dépasse dans les années 2010.

Il est en revanche légitime de se demander si l'on peut parler de rattrapage pour l'Amérique latine et la région Moyen-Orient-Afrique du Nord. Leurs PIB/ha sont nettement plus fluctuants, dans le cas de l'Afrique du Nord et du Moyen-Orient en fonction des prix du pétrole (pics de 1980 et de 2010), mais aussi en Amérique latine. Aucune dynamique de rattrapage comparable à celle de l'Asie de l'Est ne semble se dessiner.

Le graphique suivant donne l'évolution du PIB/ha des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine, Afrique du Sud) par rapport au PIB/ha américain.

On retrouve ici un fort contraste entre l'Asie (Chine et Inde) et les autres pays dont la croissance est plus chaotique et, s'agissant de la Russie, dépendante des prix du pétrole. Si bien que

Pierre-Noël Giraud

L'inégalité du monde

Économie du monde contemporain

Édition actualisée

Pourquoi y a-t-il des riches et des pauvres ? D'où viennent les inégalités et comment les réduire ? Pierre-Noël Giraud apporte à ces questions une réponse originale : plutôt que de mettre en rapport inégalité sociale et croissance dans chaque pays, il préfère embrasser, sur trois siècles, les inégalités internes et externes, sociales et spatiales, des capitalismes, restituant ainsi la dynamique de l'économie du monde contemporain.

Émergence des inégalités entre pays et réduction des inégalités sociales internes en fin de période, tel aura été, du XVIII^e siècle aux années 1970, le double mouvement d'ensemble de l'inégalité du monde. Or ce mouvement s'est inversé. Un rattrapage extrêmement rapide des pays riches par les plus pauvres a été entamé et cette réduction des écarts entre pays s'accompagne, au sein des pays riches comme des pays émergents, d'une croissance des inégalités, polarisant la société en une minorité de « nomades » et un large groupe de « sédentaires », qui deviennent les clients des premiers. Qui est mobile, qui est utile ? Qui peine à trouver sa place dans le XXI^e siècle ?

La synthèse la plus accessible sur ce qui est, avec celle du climat, la question politique centrale actuelle : les inégalités.



L'inégalité du monde
Pierre-Noël Giraud

Cette édition électronique du livre
L'inégalité du monde de Pierre-Noël Giraud
a été réalisée le 25 octobre 2019 par les Éditions Gallimard.
Elle repose sur l'édition papier du même ouvrage
(ISBN : 9782070465866 - Numéro d'édition : 287091).
Code Sodis : N75095 - ISBN : 9782072621741.
Numéro d'édition : 287092.